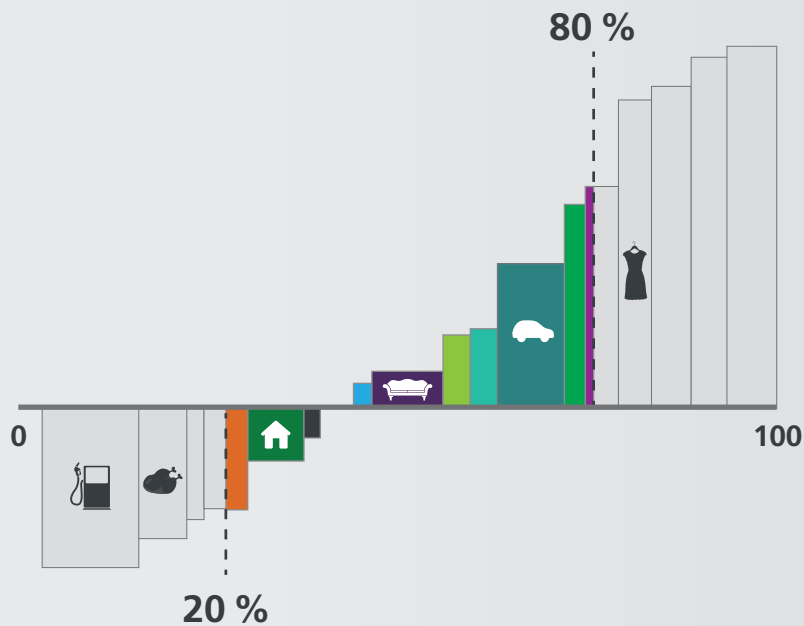


MESURES PRIVILÉGIÉES DE L'INFLATION FONDAMENTALE DE LA BANQUE DU CANADA

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

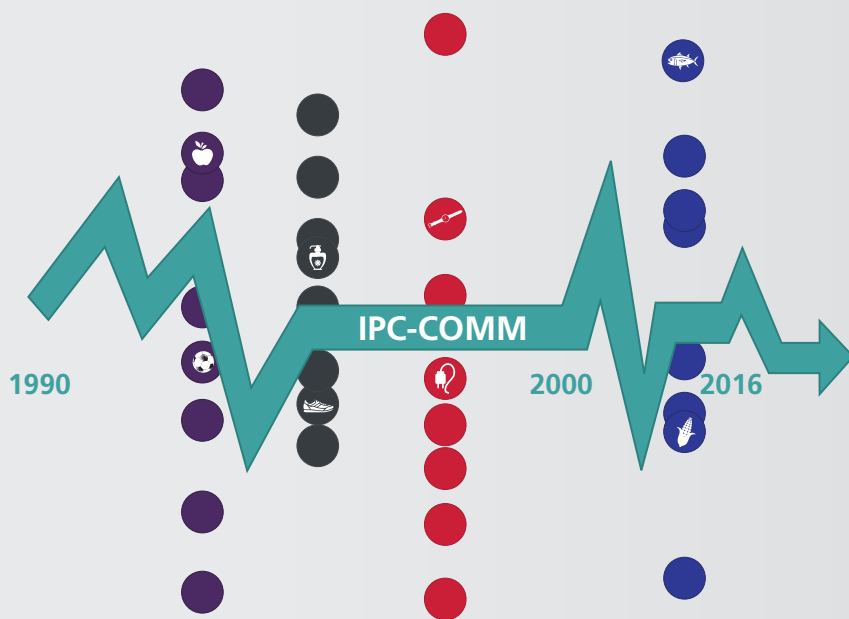
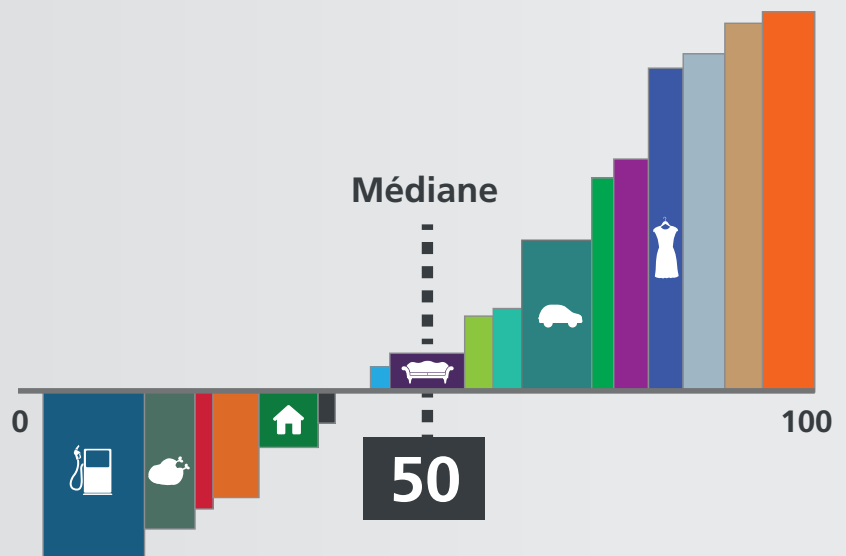


IPC-tronq

Pour calculer l'IPC-tronq, les composantes sont classées selon **les taux d'inflation mensuels** et **les poids du panier de l'IPC**. Les composantes qui représentent **les 20 % des taux d'inflation les plus faibles** et **les 20 % des taux les plus élevés** sont exclues. Le taux mensuel d'inflation tronquée est la **moyenne arithmétique pondérée** des taux d'inflation mensuels des composantes qui sont à l'origine des 60 % des pondérations du panier qui restent au milieu de la distribution. Le taux d'inflation de l'IPC-tronquée qui est publié est un taux d'inflation annuel. **Il correspond au cumul du taux mensuel d'inflation tronquée pour la période de 12 mois se terminant le mois courant.**

IPC-méd

Les composantes sont classées selon les taux d'inflation mensuels et les poids du panier de l'IPC. L'IPC-médiane mensuel est le **premier taux d'inflation pour lequel le poids cumulé est égal ou supérieur à 50 %** du total du panier de l'IPC. Le taux d'inflation publié pour l'IPC-méd est un taux d'inflation annuel. **Il correspond au cumul du taux mensuel d'inflation médiane pour la période de 12 mois se terminant le mois courant.**



IPC-comm

L'IPC-comm est défini comme la valeur prédite obtenue à partir d'une régression linéaire de la variation d'une année à l'autre de l'IPC d'ensemble, en excluant l'effet des variations d'impôts indirects sur un terme constant et sur la source commune déterminée par le modèle d'analyse factorielle. Il est important de noter que **ce processus est mené sur une base mensuelle, en utilisant l'ensemble des données chronologiques disponibles, ce qui fait que les valeurs de la source commune peuvent varier d'un mois à l'autre.**

Numéro de catalogue : 11-627-M
ISBN : 978-0-660-24132-6

